



PROCÉDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE

Les procédures de référé devant le juge administratif : typologie et pratique contentieuse

Objectif

Depuis leur création par la loi du 30 juin 2000, les référés d'urgence devant le juge administratif sont devenus un outil contentieux de nature à répondre au besoin immédiat de justice des requérants. L'objet de cette formation est de présenter, de manière ciblée, l'utilisation pouvant en être faite devant les juridictions administratives, et leur maniement par le juge. Cette formation sera ainsi l'occasion de comprendre quelles sont les clés de l'application des conditions de mise en œuvre de ces procédures, et les évolutions de l'office du juge, pour tendre de plus en plus à une mise en œuvre pragmatique des règles de droit. Tels sont les objectifs de ce séminaire e-learning de 6 heures de formation.

Thèmes abordés

Typologie des différentes procédures mettant en œuvre la condition d'urgence ; spécificités procédurales entre chaque référé d'urgence ; conditions de fond à réunir ; maniement de ces conditions par le juge administratif ; la force exécutoire des ordonnances prises par le juge des référés ; évolution de l'office du juge.

Programme détaillé

Partie 1 : Faire le point sur la typologie des référés d'urgence

- Le référé liberté
- Le référé suspension
- Le référé mesures utiles

Partie 2 : Faire le point sur les conditions de recevabilité

- Choix du référé le plus pertinent
- Les conditions de recevabilité (impact de la notion de référé sur le caractère régularisable)

Partie 3 : Faire le point sur la mise en œuvre par la jurisprudence des différentes conditions propres à chaque référé

- La condition d'urgence
- L'atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale

- Le doute sérieux sur la légalité d'une décision
- L'absence de décision administrative pouvant faire obstacle à la mesure utile

Partie 4 : Faire le point sur le filtre du tri (L. 522-3 CJA) et l'audience

- Pratique du tri devant les juridictions de première instance
- La place centrale de l'audience

Partie 5 : Faire le point sur l'exécution des ordonnances de référé

- Caractère en principe conservatoire d'une ordonnance
- Le développement jurisprudentiel d'une véritable force exécutoire



Formation animée par

Jérôme Charret

Vice-président
Tribunal administratif
de Montreuil

Tarif : 390 €



Période

Du 3 décembre 2024
au 31 décembre 2025



Durée

6 heures de formation



Public

Avocats, Juristes



Niveau 3

Avancé : spécialistes et
praticiens expérimentés



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





PROCÉDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE

Les procédures de référé devant le juge administratif : typologie et pratique contentieuse

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 3 décembre 2024

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz.
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com

Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

Jérôme Charret

Vice-président
Tribunal administratif
de Montreuil

Tarif : 390 €



Période
Du 3 décembre 2024
au 31 décembre 2025



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé : spécialistes et
praticiens expérimentés



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





PROCÉDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE

Les procédures de référé devant le juge administratif : typologie et pratique contentieuse

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Ville

Tarif : **390€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

